

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n°20241216-08

Convocation le 11 décembre 2024

Publication le 20 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE LUNDI SEIZE DECEMBRE, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR CHRISTOPHE BOUILLON, Maire.

ETAIENT PRESENT(e)S :

Mmes et Mrs BOUILLON, LE BOUETTE, AMANIEU, BEASSE, LEMERCIER, CATTEAU, DETALMINIL, HAUGUEL, LEMAIRE-DELACROIX, ALLARD, OUARRAOU, BOULARD, COTTON, BALZAC, DESILLE, LAPORTERIE, KEHR, BOULENGER, FERMENT, DESLANDES, MOULINET, CHAIB, BARBAY, MERON, DUMAIS, POIRREE.

ETAIENT ABSENT(e)S OU EXCUSE(e)S :

Monsieur Alain LEJEUNE, qui a donné pouvoir à Madame CATTEAU
Madame Isabelle SOWYK, qui a donné pouvoir à Madame LAPORTERIE
Madame Delphine DUPONCHEL, qui a donné pouvoir à Monsieur DETALMINIL
Monsieur Samuel HUGUERRE, qui a donné pouvoir à Monsieur AMANIEU
Monsieur David DUQUESNE, qui a donné pouvoir à Monsieur Rodolphe LEMERCIER
Monsieur Quentin DOUALLE
Madame Josée GODEFROY

Quorum : 17

Election du secrétaire de séance : Monsieur Laurent HAUGUEL est désigné secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 26

Votants : 31

OBJET : Tarifs municipaux 2025 – Revalorisation – Adoption 7-1

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code général de la propriété des personnes publiques ;
- La délibération du conseil municipal du 5 décembre 2024 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2024.

Considérant :

Que tous les ans, les tarifs municipaux sont revalorisés en fonction de l'évolution de l'indice des prix ;

Que pour l'année 2025, la revalorisation s'appuiera sur l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE en octobre 2024, soit +1,2% ;

Qu'il est ainsi proposé de fixer les tarifs municipaux suivants pour l'année 2025 :

	TARIFS 2024	TARIFS 2025
<u>CIMETIERE</u>		
Concession 15 ans	178,00 €	180,00 €
Concession 30 ans	283,00 €	286,00 €
Concession 50 ans	681,00 €	689,00 €
Concession enfant 1m ² 15 ans	94,00 €	95,00 €
Concession enfant 1m ² 30 ans	141,00 €	142,00 €
Concession enfant 1m ² 50 ans	346,00 €	350,00 €
Cavurne 15 ans achat	1 256,00 €	1 271,00 €
Cavurne 30 ans achat	1 413,00 €	1 429,00 €
Cavurne 50 ans achat	1 570,00 €	1 588,00 €
Renouvellement columbarium/cavurne 15 ans	178,00 €	180,00 €
Renouvellement columbarium/cavurne 30 ans	283,00 €	286,00 €
Renouvellement columbarium/cavurne 50 ans	681,00 €	689,00 €
Taxe d'exhumation - adulte + urne dans concession	259,00 €	262,00 €
Taxe d'exhumation - enfant	130,00 €	131,00 €
Plaque commémorative Jardin du souvenir	50,00 €	51,00 €
Droit de séjour en caveau provisoire (par jour supplémentaire au-delà de 6 jours)	31,00 €	31,00 €
Vacation police	25,00 €	25,00 €

<u>DOMAINE PUBLIC / DROIT DE PLACE</u>		
Redevance d'occupation au ml par jour	0,90 €	0,92 €
Redevance d'occupation au ml par jour avec électricité	1,20 €	1,23 €
Terrasse par an au m ²	13,00 €	13,00 €
Cirques et chapiteaux par jour de représentation au m ²	0,50 €	0,51 €
Camion outilleur par jour	63,00 €	63,75 €
Chevalet / drapeau publicitaire par an	16,00 €	16,00 €
Food truck par jour	21,00 €	21,25 €
Location chalet 1e jour	21,00 €	21,25 €
Location chalet par jour supplémentaire	5,00 €	5,00 €
Echafaudage par jour au ml	5,00 €	5,00 €
Benne par jour	5,00 €	5,00 €
Nacelle, grue, monte-charge par jour	5,00 €	5,00 €
Emprise de chantier par jour au m ²	0,20 €	0,20 €
Support pour câble aérien par jour à l'unité	0,50 €	0,50 €
<u>POUR LES FORAINS</u>		
FORFAIT pour la durée de la manifestation prix du m ² (intégrant métiers, appareils automatiques, ...)	1,80 €	1,82 €
<u>POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE (par MI)</u>		

Abonnés (avec convention) avec électricité	1,00 €	1,00 €
Abonnés (avec convention) sans électricité	0,90 €	0,91 €
Volants avec électricité	1,20 €	1,21 €
Volants sans électricité	1,10 €	1,11 €

JARDINS OUVRIERS - LOCATION ANNUELLE	26,00 €	26,00 €
GARAGE BADIN - LOCATION MENSUELLE	54,00 €	54,00 €

<u>SALLES MUNICIPALES - Redevances forfaitaires</u>		
<u>Salle Léo-Lagrange</u>		
Forfait vaisselle	210,00 €	212,00 €
TARIF NORMAL		
A la journée	575,00 €	581,00 €
Deux jours	835,00 €	845,00 €
TARIF REDUIT AUX BARENTINOIS		
A la journée	365,00 €	369,00 €
Deux jours	520,00 €	526,00 €
<u>Salle polyvalente de la Maison Citoyenne</u>		
LOCATION WEEK-END		
TARIF NORMAL		
Deux jours	525,00 €	531,00 €
TARIF REDUIT AUX BARENTINOIS		
Deux jours	310,00 €	313,00 €
Forfait vaisselle	155,00 €	156,00 €
LOCATION A LA JOURNEE (du lundi au jeudi)	105,00 €	106,00 €
LOCATION DE LA CUISINE (à la 1/2 journée)		50,00 €
Mise à disposition du personnel municipal pour nettoyage complémentaire (par heure)	40,00 €	40,00 €
Pièce manquante pour la vaisselle (par pièce)	3,00 €	3,00 €
<u>Salles 4, 5 et 6 de la Maison Citoyenne</u>		
Salle 4		
Demi-journée	42,00 €	42,50 €
Journée	84,00 €	85,00 €

Salle 5	Demi-journée	21,00 €	21,25 €
	Journée	42,00 €	42,50 €
Salle 6	Demi-journée	73,00 €	74,00 €
	Journée	146,00 €	148,00 €
<u>Théâtre Montdory</u>	Demi-journée	365,00 €	369,00 €
	La journée	735,00 €	744,00 €

<u>EQUIPEMENTS COMMUNAUX - PERTE DE CLEFS ET BADGES</u>			
Clef Deny		94,00 €	95,00 €
Clef ordinaire		16,00 €	16,00 €
Badge		16,00 €	16,00 €

<u>MANIFESTATIONS DIVERSES</u>			
<u>Sortie au Théâtre Montdory à destination des séniors de 65 ans et plus</u>			
Barentinois		7,00 €	7,00 €
Accompagnateur		15,00 €	15,00 €
<u>Repas des Aînés à destination des séniors de 65 ans et plus</u>			
Barentinois		Gratuit	Gratuit
Accompagnateur		43,00 €	43,00 €

<u>BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE PIERRE MENDES FRANCE</u>			
Amende forfaitaire par carte (retard de 60 jours)		15,00 €	15,00 €
Amende forfaitaire par document (retard de 100 jours)		30,00 €	30,00 €

<u>THEATRE MONDORY</u>			
- Séance cinéma			
TARIF NORMAL		5,00 €	5,00 €
TARIF REDUIT 1		4,00 €	4,00 €
<i>Abonnés, moins de 18 ans, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emplois, titulaires d'une carte prioritaire, bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, ASPA)</i>			
TARIF REDUIT 2		2,50 €	2,50 €
<i>Ciné Détente, Ciné Mômes, Festivals, Scolaires et moins de 14 ans</i>			

- Rediffusions (Ballet, comédie musicale, concert, théâtre)		
TARIF NORMAL	12,00 €	12,00 €
TARIF ABONNES	9,00 €	9,00 €
TARIF REDUIT	6,00 €	6,00 €
<i>Moins de 18 ans, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emplois, titulaires d'une carte prioritaire, bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, ASPA)</i>		
- Ciné conférences ALTAIR		
TARIF NORMAL	6,00 €	6,00 €
TARIF REDUIT / ABONNES	4,50 €	4,50 €
GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS		
- Théâtre		
<u>TARIF NORMAL</u>		
Tarif A	20,00 €	20,00 €
Tarif B	15,00 €	15,00 €
Tarif C	10,00 €	10,00 €
<u>TARIF ABONNES (abonnés, groupe de 10 personnes et +)</u>		
Tarif A	15,00 €	15,00 €
Tarif B	10,00 €	10,00 €
Tarif C	7,00 €	7,00 €
<u>TARIF REDUIT (Professionnels du spectacle, moins de 18 ans, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emplois, titulaires d'une carte prioritaire, bénéficiaires des minimas sociaux - RSA, AAH, ASPA)</u>		
Tarif A	10,00 €	10,00 €
Tarif B	7,00 €	7,00 €
Tarif C	5,00 €	5,00 €
<u>CARTE D'ABONNEMENT</u>		
Barentinois	10,00 €	10,00 €
Habitants de la CCCA	12,50 €	12,50 €
Habitants hors CCCA	15,00 €	15,00 €
<u>TARIFS 15 minutes avant la représentation</u>	1,00 €	1,00 €
<i>Moins de 20 ans, étudiants (dans la limite des places disponibles)</i>		
<u>COTISATION DES ASSOCIATIONS</u>	61,00 €	61,00 €

SERVICE JEUNESSE		
Crêpe au chocolat (Nutella)	2,50 €	2,50 €
Crêpe à la confiture	2,00 €	2,00 €
Crêpe au sucre	1,50 €	1,50 €
Thé / Café	0,50 €	0,50 €
Calendrier de Noël	5,00 €	5,00 €
Gâteau (la part)	1,00 €	1,00 €
Grille avec lot (la case)	2,00 €	2,00 €
Construction des enfants		Entre 2,00 € et 3,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

Mmes et Mrs BOUILLON, LE BOUETTE, AMANIEU, BEASSE, LEMERCIER, CATTEAU, DETALMINIL, HAUGUEL, LEMAIRE-DELACROIX, ALLARD, OUARRAOU, BOULARD, COTTON, BALZAC, DESILLE, LAPORTERIE, KEHR, BOULENGER, FERMENT, DESLANDES, MOULINET, CHAIB, BARBAY, MERON, DUMAIS, POIRREE.

Monsieur Alain LEJEUNE, qui a donné pouvoir à Madame CATTEAU

Madame Isabelle SOWYK, qui a donné pouvoir à Madame LAPORTERIE

Madame Delphine DUPONCHEL, qui a donné pouvoir à Monsieur DETALMINIL

Monsieur Samuel HUGUERRE, qui a donné pouvoir à Monsieur AMANIEU

Monsieur David DUQUESNE, qui a donné pouvoir à Monsieur Rodolphe LEMERCIER

Fixe les tarifs municipaux, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025, comme présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdit.

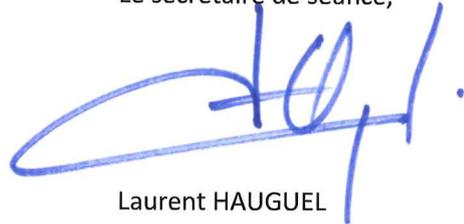
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



Christophe BOUILLON

Le secrétaire de séance,



Laurent HAUGUEL